

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 17 (1881)
Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

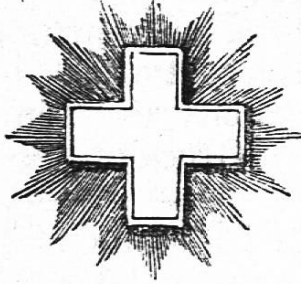
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

1^{er} DÉCEMBRE 1881

XVII^e Année.



N^o 23.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Pensées de Garfield, le président des Etats-Unis, sur l'Education. — Devons-nous former des Gracques ou des Cornélius. — Amos Comenius. — Musée pédagogique de Paris et celui de South Kensington, à Londres. — Pédagogie et bibliographie suisse. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Pensées de Garfield, le Président des Etats-Unis, sur l'Education.

Le *Journal d'Education de Boston*, du 27 octobre dernier, nous donne un certain nombre de maximes et de pensées extraites des écrits ou des discours publics de cet illustre président Garfield que pleure l'Amérique du Nord. Je les traduis de l'anglais non que je les croie toutes également sages et appropriées à notre état de culture intellectuelle ou à notre situation scolaire. Mais ce n'est cependant jamais sans utilité pour un peuple libre et civilisé de savoir ce que pensent les hommes éminents d'un autre peuple libre et qui a atteint un remarquable degré de développement intellectuel et moral.

Né à Orange, le 19 novembre 1831, James Garfield, on se le rappelle, a fait entre autres métiers, celui d'instituteur primaire, puis de professeur au collège d'Hiram, si tant est qu'on donne le nom de métier à la noble mission d'instruire et d'élever la jeunesse. Dans ses maximes, nous voyons Garfield tenir grand

compte des *actualités*, sans mépriser pour autant l'étude de l'antiquité qui est encore si souvent notre maîtresse. D'ailleurs que de fois ce qu'on croit actuel et nouveau n'est que le renouvellement de choses anciennes, témoin le *boulier compteur* renouvelé de *l'abaque* des Grecs et des Romains.

— Les dépenses qu'on fait pour les écoles sont moins ruineuses que celles qu'entraînent les rebellions.

— C'est pour moi un miracle perpétuel qu'il puisse rester quelque amour de l'instruction aux enfants, après ce qu'ils souffrent dans certaines maisons d'école.

— Celui là serait un bienfaiteur de la race humaine qui nous apprendrait comment il faut diriger les premières années de l'éducation infantine.

— La moitié du temps qui se perd dans certains districts scolaires à étudier la grammaire anglaise suffirait pour apprendre aux enfants à aimer la République et à en devenir les soutiens fidèles pendant toute leur vie.

— Nous avons une langue énergique, noble, riche en littérature, pleine de pensées hautes et sérieuses, une langue faite pour la Science, la Religion et la Liberté. Pourquoi voulons-nous que nos enfants repaissent leurs esprits uniquement des faits et gestes des âges écoulés, au lieu de nous inspirer de la vie et de la vigueur du temps présent. Je ne suis certes pas opposé à l'éducation classique, c'est bien le contraire. Mais je ne voudrais pas qu'on négligeât le temps où nous vivons.

— La langue grecque est le plus parfait instrument de pensée qu'aient inventé les hommes. La littérature grecque n'a jamais été égalée en pureté de style et en hardiesse d'expression.

— L'Étudiant doit apprendre à se connaître lui-même, à connaître ses rapports avec la société, la nature et l'art et par dessus tout et en tout, il doit étudier ses rapports propres, ceux de la société, de la nature et de l'art avec Dieu qui est l'auteur de tout.

— Il serait injuste pour notre peuple et dangereux pour nos institutions d'appliquer une partie des revenus de la nation ou des États, à l'entretien des écoles de secte.

— Le meilleur système d'éducation est celui qui tire sa principale ressource des efforts spontanés de la communauté, des efforts individuels des citoyens et des contributions qu'ils s'imposent à eux-mêmes.

— La chose la plus importante après la justice et la liberté, c'est l'éducation populaire, sans laquelle ni la justice, ni la liberté

ne peuvent se maintenir d'une façon durable. (Lettre par laquelle Garfield déclarait accepter la présidence).

— Sers-toi de plusieurs manuels. Compare les idées de différents auteurs à mesure que tu avances dans tes études; c'est ainsi que tu creuseras un plus large sillon. J'étudie toujours de cette façon. (Réponse à un écolier.)

— L'étudiant doit d'abord s'appliquer à ce qu'il a le plus intérêt à connaître; l'ordre de ses besoins lui est indiqué par la nature même de son œuvre.

— La génération actuelle commence à comprendre que l'industrie ne doit pas être pour toujours séparée de l'éducation; que les plus grands résultats de la première ne seront atteints que lorsque la science guidera la main du travailleur. Avec quelle ardeur et quelle joie l'industrie est toujours prête à saisir chaque parcelle de la vérité scientifique et à la mettre en œuvre! (Tiré d'Hiram).

— Les enfants grecs apprenaient à honorer et à imiter les vertus de leurs ancêtres. Chez nous, l'éducation apprend aux enfants à admirer ce qui vient de l'étranger, ce qui est fabuleux et mort (Hiram).

— A l'heure qu'il est, la plus belle dot qu'on puisse constituer à une femme, c'est de lui apprendre à faire ce qu'elle peut faire bien et dignement.

— N'est-il pas pour nous d'une grande importance que nous explorions les bornes de ce merveilleux empire intellectuel qui renferme dans son sein les destinées des générations successives et de cette république. (Discours prononcé à la Chambre des représentants, 8 janvier 1866.

— Les enfants d'aujourd'hui seront les architectes des destinées de notre pays en 1900. (Discours à la Chambre des représentants, 8 janvier 1866).
Alexandre DAGUET.

Devons-nous former des Gracques et des Cornélies?

A l'assemblée des instituteurs des pauvres à Aarau, un des orateurs, M. Schlegel a prononcé les paroles suivantes :

« Si notre devoir est de former des Gracques, nous ne devons pas oublier les Cornélies. « La meilleure partie de l'éducation des enfants est attribuée à la mère par la nature, Dieu lui-même et le droit. »

Les Gracques, certes, ont été des tribuns hardis et des réformateurs qui avaient à cœur le bonheur du peuple. Mais le peuple, cependant, a fini par les sacrifier l'un et l'autre à leurs ennemis, à dix ans de distance. Est-il maintenant du devoir d'un instituteur de former des imitateurs de ces grands révolutionnaires? Par le temps qui court, les Tribuns ne se forment-ils pas tout seuls? C'est une question que nous posons aux hommes d'école et à tous ceux qui s'occupent de l'éducation populaire.

Quant à Cornélie, cette fille de Scipion l'Africain et cette mère des Gracques, qui n'a admiré la belle leçon qu'elle donna aux dames romaines qui étalaient avec complaisance leurs diamants et auxquelles elle montra les deux fils dont elle était fière, en disant : « Voilà mes bijoux à moi ! »

Ce que nous aimons et ce que nous admirons encore dans la matrone romaine, c'est le refus qu'elle fit d'épouser un roi d'Égypte, un Ptolémée, pour se vouer tout entière à l'éducation de ses fils.

Mais ce que nous ne pouvons admirer, ni approuver au même degré, c'est que la mort tragique de ses fils, victimes des machinations des Optimates, lui ait inspiré les paroles suivantes : « Ils ont trouvé un tombeau digne d'eux. J'ai vu se réaliser mon vœu le plus cher. Je ne puis plus me montrer sans que la foule s'arrête sur mon chemin et ne dise : « Voilà la mère des Gracques ! »

N'y a-t-il pas dans ce langage plus d'orgueil patricien que de tendresse et de douleur maternelle ? Il est vrai que la conduite de la mère démentit ensuite le stoïcisme de parade de la Romaine ; car, après avoir tiré vanité de ce qui devait être une souffrance amère, elle quitta le théâtre de sa gloire et de celle de ses fils pour aller les pleurer dans la retraite, à Misène. (1)

Il est dans les temps modernes des mères, celle de Washington, par exemple, qui l'emportent sur celles de l'antiquité les plus célébrées et les plus remarquables.

A. DAGUET.

Amos Comenius.

La *Revue historique et littéraire de la France et de l'étranger*, dans son n° 24, en date du 11 juin 1881, contient un compte-rendu dont nous extrayons les lignes suivantes :

« A la section pédagogique du congrès d'Alger, un Algérien, M. E. Robert, a fait une savante et intéressante communication sur Juan Amos Comenius, évêque de l'Unité des Frères de Bohême, philosophe et pédagogue peu et mal connu, longtemps plongé dans un injuste oubli. Les Tchèques, ses compatriotes, les Allemands plus versés que nous dans les questions pédagogiques, nous ont précédés dans l'étude et la glorification de Comenius. En France, Michelet fait de lui un bien bel éloge, il l'appelle « un beau génie, grand, doux, fécond, savant, universel, le Galilée de la pédagogie », mais il commet sur son compte de graves inexactitudes ; MM. Buisson et Daguet seuls en parlent comme il convient, quoique d'une façon bien succincte, dans le *Dictionnaire de Pédagogie* (2).

(1) Scipion l'Emilien, époux de Sempronia, fille de Cornélie et sœur des Gracques, ayant été assassinée, ces derniers et même leur mère furent accusés d'avoir participé au meurtre de ce vainqueur de Carthage, chef du tiers-parti qui s'opposait à la réalisation des plans des vainqueurs.

(2) La *Revue des Cours littéraires* ne mentionne pas l'*Histoire de la Pédagogie*, de M. Paroz, ni le travail biographique étendu de Mlle Progler, sur Comenius, dans le *Dictionnaire de pédagogie* de M. Buisson. Il est question aussi de Comenius dans le *Manuel de Pédagogie*, de l'auteur de ces lignes.

Musée pédagogique de Paris et celui de South Kensington à Londres.

Le Musée pédagogique de Paris a été créé par décret du 13 mai 1879. On y trouve une bibliothèque de l'enseignement primaire dans les divers pays et qui comprend des livres et des journaux, et toute espèce de cartes, modèles, appareils, etc. Le musée de Londres est antérieur et date de 1851.

Le Musée pédagogique de Paris est sous la direction de M. Berger, inspecteur général de l'enseignement, que nous avons eu le plaisir de voir au congrès scolaire de Soleure. M. Benjamin Buisson, ancien élève de l'école normale supérieure, officier d'Académie, en séjour en Angleterre avec une mission et qui y a passé plusieurs années, a contribué à l'organisation du Musée de Paris, par les informations puisées à la source. Le conservateur du Musée pédagogique de Londres, M. King, l'a beaucoup aidé dans son travail.

La bibliothèque pédagogique est divisée en douze classes : 1^o ouvrages concernant le mobilier d'école, les bâtiments, etc.; 2^o ouvrages généraux d'éducation, didactique, langues, etc.; 3^o dessin et beaux-arts; 4^o musique; 5^o économie domestique et publique; 6^o géographie et astronomie; 7^o histoire naturelle; 8^o chimie; 9^o physique; 10^o sciences mécaniques; 11^o enseignement des aveugles et des sourds-muets; 12^o hygiène et éducation physique.

Pédagogie et bibliographie.

Suite.

Le rapport des inspecteurs d'écoles de Neuchâtel que nous citons dans notre dernier numéro continue en ces termes :

« Pour ne donner que quelques exemples, nous dirons qu'il ne nous arrive que trop souvent de trouver des classes dans lesquelles on prend les dictées dans le premier ouvrage venu sans s'inquiéter si les exercices d'orthographe sont en rapport avec les leçons de grammaire; on fait de l'analyse écrite à domicile et même en classe; on s'en tient pour commencer à l'analyse du nom grammatical de chaque mot sans songer au point de départ, à la proposition; on fait réciter la géographie, l'histoire, la grammaire; on ne prépare pas en classe les leçons que l'enfant doit étudier à la maison; on surcharge l'élève de travaux domestiques; on lui fait faire à domicile les compositions, les calculs, sans explications préalables; l'arithmétique s'enseigne au moyen d'interminables calculs abstraits posés à la planche noire; les leçons de choses sont ignorées; on lit pour lire, sans explications: on dicte de longs cours de sphère, d'économie domestique, de sciences naturelles, etc., que l'enfant doit apprendre par cœur chez lui; on méconnaît la gymnastique; on a peur des leçons orales; par ci par là, la fêrule se montre encore; pour faire plaisir à telles ou telles personnes qui pensent encore que l'école est une succursale de l'Eglise, on fait du zèle religieux, etc., etc.; on agit comme si l'enfant devait s'instruire seul; on oublie de semer. »

CONFÉRENCE DE M. ALLEMAND, PROFESSEUR A PORRENTROY, SUR LES JARDINS D'ENFANTS. M. Allemand, ancien maître à l'école secondaire de

St-Imier, aujourd'hui à Porrentruy, avait déjà donné, il y a quelques années, une conférence sur le même sujet, qu'il a répétée avec plus de détails dans le chef-lieu de l'Ajoie. Les jardins d'enfants sont à l'ordre du jour; mais dans combien de localités encore ne connaît-on que de nom l'institution de Frœbel. C'est à vulgariser l'idée, l'organisation et la nature propre des *Kindergarten*, que s'est attaché l'honorable homme d'école du Jura, connu déjà du public par quelques productions de nature didactique et littéraire.

L'ANNUAIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON DE FRIBOURG POUR 1880-81 nous fait connaître tout le personnel enseignant des écoles fribourgeoises à ses divers degrés, soit au chef-lieu, soit dans les sept districts dont se compose le territoire fribourgeois. A la tête de l'instruction publique est, à côté du directeur, une commission d'études de quatre membres, dont deux ecclésiastiques. Le collège Saint-Michel, centre de l'enseignement moyen et supérieur, a pour recteur, un ecclésiastique; et un *préfet de discipline* également prêtre. Les professeurs de la section industrielle sont généralement laïcs; les professeurs de la section classique appartiennent au clergé.

Le programme des études nous fait connaître la distribution des branches, qui diffère sensiblement de celle des cantons voisins, ce qui résulte de la nature de ce pays en partie français et en partie allemand. Pour l'étude de la langue allemande, les élèves de la section littéraire, composée de six classes ou années (la section industrielle n'en a que quatre) forment quatre cours; dans le quatrième, on ne parle qu'allemand. Outre ces cours d'allemand pour les français, il y a six classes allemandes pour les allemands, sous le nom de *Deutsche litterar Abtheilung* et dont les professeurs sont en général ecclésiastiques.

Le collège a pour couronnement le lycée, avec huit professeurs, dont plusieurs enseignent aussi au collège.

L'instruction secondaire est représentée par les écoles secondaires de districts. Autant de districts, autant d'écoles secondaires. L'instruction primaire forme cinq arrondissements, dont deux allemands et trois français. Chaque district a son examinateur ou inspecteur et son bibliothécaire.

Le tableau des prix et des notes nous montre l'institution des récompenses publiques se maintenant à Fribourg pendant qu'on l'a abolie dans divers pays. Mais il n'y a pas d'autres prix que ceux de progrès et de religion; pour les branches, il y a simplement une mention avec ces mots: *Se sont distingués*. J'allais oublier les prix donnés pour la gymnastique, qu'on a cherché par là à acclimater sur un terrain qui ne lui a jamais été très favorable. Il en est de même d'ailleurs dans d'autres cantons.

Dans le cours académique, il a été délivré quatre diplômes de licence de 2^{me} classe et un diplôme de 3^{me} classe.

Le nombre des élèves qui ont fréquenté le collège pendant l'année scolaire de 1880-81 ne dépasse pas 250. De ce nombre, 88 sont étrangers au canton. Je suis étonné que ce nombre ne soit pas plus considérable et ne

soit pas plus élevé que celui des anciens élèves de cette pauvre école cantonale tant combattue, tant décriée comme école de parti, etc., de 1848 à 1857. Ce n'est pas que nous jugions de la valeur d'une école par la foule de ceux qui la fréquentent; mais, proportion gardée à sa population et à la tranquillité profonde dont jouit actuellement le canton de Fribourg, sous un gouvernement qui représente la grande majorité de ce pays, le collège de Saint-Michel devrait être plus peuplé qu'une école créée au milieu des éclairs et des tonnerres et qu'on qualifiait d'école de parti.

A. DAGUET.

CORRESPONDANCE

Nous détachons d'une longue lettre, adressée de Francfort sur le Main au comité directeur de la Société romande, les lignes suivantes :

Comme partout ailleurs, il y a à Francfort, la riche ville des capitalistes, il y a, dis-je, des nécessiteux, même beaucoup de paupérisme. surtout depuis que Francfort a cessé d'être ville libre. Avant 1866, date de l'annexion, le système législatif de la république était organisé de manière à empêcher tout paupérisme; c'était donc une plaie inconnue dans la cité du Main. A cette époque et même jusqu'en 1875, les instituteurs jouissaient de maints privilèges, entre autres de celui de la gratuité scolaire pour leurs enfants, avantage considérable pour Francfort où maintenant, d'après un système (introduit par un parti qui se dit démocratique progressiste), chaque enfant est tenu de payer un écolage exorbitant dans les écoles moyennes et supérieures. Dans les écoles de bas étage, qu'on appelle officiellement — sans doute par euphémisme, — écoles populaires (Volksschulen), mais qu'en Saxe on nomme franchement « écoles de pauvres » (Armenschulen) et en Angleterre « ragged schools », dans ces écoles, chaque élève est encore soumis à un écolage de 6 marcs (7 fr. 50) par an; il est vrai que bon nombre ne paient pas pour la simple raison que leurs parents sont dénués de toutes ressources; et là où il n'y a rien, le roi perd son droit. A partir de cet échelon, l'écolage pour les différentes écoles municipales monte graduellement de 12 à 18, 36, 52, 100, 120, jusqu'à 150 marcs: il y a des écoles pour toutes les bourses. D'après ce système unique, les écoles supérieures et même moyennes sont, à quelques rares exceptions près, fermées aux prolétaires, aux classes inférieures de la société et aux petites bourses en général. Saurait-on mieux engendrer et cultiver le socialisme, faire naître l'esprit de caste et la haine entre les différentes classes de la société, surtout des pauvres contre les riches? Maintenant, voici ce qui peut arriver et qui vous étonnera: c'est que des parents envoyant leurs enfants à l'une des écoles supérieures ou moyennes et qui, ensuite de circonstances fâcheuses, n'étant plus à même de payer un écolage de 100 ou de 120 ou de 150 marcs, se voient forcés de retirer leurs enfants de ces écoles et de les envoyer dans des écoles inférieures où l'on ne paie que 12 ou 18 marcs: si ce sont des parents qui d'abord envoyaient leurs enfants à des écoles de 18 ou 12 marcs et qu'ils ne puissent à leur tour subvenir à cette dépense, eh bien, les autorités expulsent ces pauvres malheureux des dites écoles

et les forcent de fréquenter les « écoles de six marcs » que l'esprit moqueur du peuple francfortois appelle « écoles de vermine ». Jugez d'après cela quelles perturbations dans la marche de l'instruction de ces enfants ! Dans une de ces dernières années, il n'y a pas eu moins de 500 enfants relégués ainsi dans des établissements inférieurs d'instruction, si bien que « l'école de six marcs » fut tout à coup inondée de ces infortunées victimes de la plutocratie ; le directeur de l'établissement ne sachant plus où les caser, devait les renvoyer ; pour ceux-là alors, il n'y avait plus d'école obligatoire, ils pouvaient rester au logis ou battre le pavé sans être exposés aux poursuites de la police. Certes, ce n'est pas dénigrer le système scolaire d'une grande ville que d'en montrer le côté sombre ; dans une prochaine missive, nous nous proposons bien de vous faire voir le beau côté de la médaille. En attendant, qu'il vous suffise de savoir que par raison d'économie, nos autorités communales nous ont enlevé le privilège de la gratuité scolaire pour nos enfants et qu'ensuite de cette mesure fort peu généreuse, maint enfant d'instituteur va grossir le nombre de ces pauvres petits que les vicissitudes de la fortune rejettent d'école à école, laissant toujours dans leurs cœurs le sentiment amer d'une dégradation sociale. Car enfin les instituteurs, pour peu qu'ils soient chargés de famille, particulièrement ceux qui, dans l'échelle des traitements, occupent les degrés inférieurs, se voient dans l'impossibilité de faire le sacrifice d'un écolage annuel de 150 marcs, ni même de 36 par enfant ; ils sont par conséquent obligés de les envoyer aux écoles de 18 ou de 12 marcs, sinon à celles de 6 marcs. Si telle peut être la situation d'une famille d'instituteur du vivant de celui-ci, quelle ne doit-elle pas être lorsqu'une mort prématurée vient enlever l'unique soutien de cette famille ! Nous connaissons plus d'une veuve d'instituteur, chargée d'une nombreuse famille et n'ayant pour toute ressource qu'une pension annuelle de 7 à 900 marcs, revenu qui, à Francfort, où la vie est excessivement chère, ne saurait sauver des horreurs de la faim une infortunée mère avec ses 5 ou 6 enfants encore en bas âge. A ces enfants-là, il n'y a qu'une école qui ouvre ses portes : « l'école de la vermine ». Telles sont, Messieurs et chers collègues, les tristes circonstances qui ont suscité au Francfurter Lehrerverein la belle idée de la « Fondation Guillaume-Augusta ».

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — La société des sténographes, réunie dans la ville de Lucerne le 3 juillet dernier, a entendu la lecture d'un rapport de son président, M. Albert Bœr, maître secondaire dans le canton de Zurich. Ce rapport, publié chez M. Weilenmann, à Uster, est le vingt-deuxième de la société sténographique, qui se divise en neuf sections réparties dans les villes de la Suisse allemande. Berne est en tête avec 138 membres, puis Bâle-Ville avec 103. Il y a en tout 771 sociétaires. Ils ont un journal, un almanach. Ils ont perdu en M. Jneichen, professeur émérite à Lucerne, un de leurs vétérans, un de leurs initiateurs. Les tentatives d'union avec la société allemande de Stolze n'ont pas abouti. Cette

société germanique compte 260 sections et 5.047 membres. M. Billeter, professeur et actuellement recteur de l'académie de Neuchâtel, est l'un des membres actifs du Verein.

ZURICH. — La librairie Orell et Fussli publie une feuille intitulée : *Schule und Haus*, qui passe des mains de M. Imhof, maître à l'école normale de Schiers (Grisons) entre celles de notre collègue du Comité central. M. Balsiger, directeur de l'école normale de Rorschach.

C'est la même librairie qui publie aujourd'hui les *Suisses célèbres*, de Hartmann (Alfred, de Soleure), traduit en français et revu par A. Daguet, publication qui paraît par livraisons, avec les portraits de ces personnages, très bien exécutés par Hasler, de Baden.

BERNE. — L'adresse des instituteurs jurassiens relative au service militaire qu'il s'agit de diminuer, trouve des contradicteurs dans la partie allemande du canton.

FRANCE. — Nous recevons le troisième numéro du *Bulletin d'éducation et d'instruction populaire des Basses-Pyrénées*, où il est naturellement question du pays basque. On y reproduit un passage du rapport de M. Pécaut (que nous avons entendu à Neuchâtel), aujourd'hui inspecteur général de l'enseignement, où il conseille de publier les ouvrages d'école en deux langues, le basque et le français. « Le basque, dit-il avec raison, offre le seul moyen de jeter un pont entre le maître et l'élève. »

Le *Bulletin* que nous citons est d'ailleurs bien conçu, varié et montre l'intelligence des vrais besoins de l'instruction populaire. Le *Bulletin* paraît à Pau, chez Garet, rue des Cordeliers, 11.

— A Aix, en Provence, un de ces malheureux maîtres d'études, qu'on nomme *pion* (et non *piré*, comme impriment les *Freie pädagogischen Blätter* de Vienne), se voyant maltraité par ses élèves et bafoué par les répétiteurs du lycée, leur demanda un jour qu'il avait été plus maltraité que de coutume, s'ils voulaient cesser leurs mauvaises plaisanteries. Sur leurs réponses ironiques, le maître d'études, nommé Puidereux, sortit un revolver de sa poche, en tira un coup qui tua raide l'un des mauvais plaisants, nommé Jassot, et un second qui n'atteignit personne. On put désarmer Puidereux avant qu'il en eût tiré un troisième. Traduit devant le jury, il marqua son repentir dans des termes émouvants, et il fut déclaré non coupable et acquitté.

— Un instituteur français pauvre, attaché au collège Descartes, rue Grenelle, à Paris, avait reçu la nouvelle qu'il lui était échu un héritage de 30.080 francs. Il se vit entouré des élèves et des maîtres du collège qui le félicitaient de cette heureuse chance. Mais tout à coup le pauvre maître dit qu'il se sent fatigué et qu'il a besoin de prendre quelques moments de repos; à peine a-t-il gagné l'escalier qu'il tombe mort, tué, dit-on, par son bonheur.

ANGLETERRE. — A Londres, huit élèves de l'école de Saint-Paul n'ont rien trouvé de mieux, pour prolonger le temps de leurs vacances, que de mettre le feu pendant la nuit à la maison d'école et en huit endroits différents. Le dommage est estimé à 2000 livres sterling. Ces malfaiteurs

précoces ont de 9 à 13 ans. L'instigateur de l'incendie se trouve être le plus jeune de la bande.

ETATS AUTRICHIENS. — L'empereur Joseph II est mort de chagrin de n'avoir pas été compris de son peuple, pour lequel il avait tant fait et s'était aliéné une grande partie de la noblesse et du clergé. « Dieu m'est témoin, disait-il tristement en mourant, que je n'ai voulu que le bonheur de mon peuple, soulevé contre moi en Hongrie et dans les pays slaves. » Aujourd'hui, Joseph II est l'objet d'un culte de la part de tous les libéraux, et on recueille ses moindres paroles, ses moindres faits et gestes. Les *Freie pädagogischen Blätter* de Vienne consignent dernièrement les lignes que l'excellent souverain adressait au comte de Khevenhüller, gouverneur de l'Autriche, sur l'éducation des jeunes orphelines et l'hygiène scolaire : « Ce n'est pas tout de nourrir ces jeunes filles, écrivait-il, il faut qu'elles sachent lire, calculer, savoir faire les ouvrages du sexe. Le chauffage immodéré des salles des hôpitaux, des hospices et même des écoles normales est on ne peut plus nuisible à la santé. Il faut aussi ouvrir les fenêtres pour aérer ces locaux. Je vous recommande les écoles comme un objet important auquel il faut donner tous vos soins, en vous faisant appuyer par les autorités ecclésiastiques et civiles. Je vous recommande également le choix des instituteurs et une exacte surveillance de leurs efforts » Ces passages sont extraits des lettres impériales datées de Gratz, capitale de la Styrie, du 23 au 30 mars 1784

— Un appel pour l'érection d'un monument à André Hofer sur le mont Isel, vient d'être lancé dans le public par un comité que préside un M. Knœpfler, commandant d'un régiment de carabiniers. Il y a longtemps qu'une statue ou un monument quelconque aurait dû être érigé à l'héroïque paysan qui commandait ses compatriotes dans leur lutte opiniâtre contre les Français et les Bavaois, leurs alliés du moment, et que Napoléon donna par le télégraphe l'ordre de fusiller à Mantoue, où il avait été transporté le 20 février 1810. L'*Histoire du Consulat et de l'Empire* n'en souffle mot, comme de bien d'autres *belles actions* du Nabuchodonozor de la France.

AUTRICHE. — M. Hannak, qui remplace M. Ditter comme directeur du *Pädagogium* de Vienne, est né à Teschen, en Silésie, le 30 mai 1841. Il a fait ses études philosophiques à Vienne, y a été reçu docteur, a rempli plusieurs postes de professeur, a enseigné comme *privat docent* (agrégé) à l'université de Vienne, à l'école normale des jeunes filles et au *Pädagogium* même. En 1873, il fut élu directeur de l'école normale de Wiener-Neustadt et s'est fait connaître par des publications qui témoignent d'une capacité peu commune. Avec des qualités réelles et une grande force de caractère, M. Ditter n'avait pas su se faire aimer. Il était trop tranchant pour ceux qui ne pensaient pas comme lui. C'est le défaut de ceux qui sont plus *Schulmeister* que vraiment lettrés. M. Hannak, nous l'espérons, évitera cet écueil.

— Un enfant de dix ans, nommé Frédéric Widmer, a été mis en prison au mois d'août 1881 comme incendiaire. Il a avoué avoir mis quatre fois le feu dans diverses maisons, une fois parce que le fils de la maison l'a-

vait appelé *Feuerwerker*, (artificier) une autre fois parce que les gens de la maison lui défendaient de s'approcher d'eux, une troisième fois parce que les enfants lui criaient des injures. Ce malheureux enfant ne montre aucun repentir de ses crimes qu'explique un peu l'abandon dans lequel l'ont laissé ses parents. Il est fils légitime et d'une santé faible et délicate qui contraste avec ses goûts criminels. Il a fréquenté pendant quelque temps l'école d'Eglsée. Il a été condamné à un emprisonnement de deux mois. Mais, comme le fait observer le journal de Vienne auquel nous empruntons ce récit, c'est dans un asile ouvert aux enfants vicieux que devrait être placé Widmer.

— On va élever un monument à Goethe. à Karlsbad. M. Dendorf, professeur à Stuttgart, artiste de grand talent. s'est chargé de l'exécution pour la somme de 12,000 marcs. Le modèle qu'il a soumis au jury a l'approbation unanime.

— Un instituteur d'un caractère honorable se voit depuis quelque temps en butte à toutes sortes de persécutions de la part de personnes malveillantes qui ont même tenté de lui donner la mort. Une nuit, une main criminelle a placé devant la fenêtre de la maison d'école un pétard qui a tout cassé dans la chambre du pauvre magister. Heureusement, lui et sa femme ont échappé aux conséquences de l'explosion, qui a mis le feu aux meubles. La maison d'école de Kusten a échappé aussi d'une façon miraculeuse à une explosion de dynamite. On promet 150 marcs de récompense à qui dénoncera l'auteur de ces attentats. Ce n'est donc plus seulement aux rois et aux présidents de républiques, c'est aux pauvres maîtres d'école qu'on s'en prend pour venger on ne sait quelle injure.

HOLLANDE. — Le gouvernement de ce pays a établi une école normale pour les Malais dans l'île de Java et paie grandement les trois maîtres qui y sont attachés et qui, par parenthèse, appartiennent à l'Allemagne. Le traitement est de 4500 à 6000 florins. C'est en 1856 et de Rotterdam que ces maîtres, au nombre de trois, sont arrivés à Batavia sur le trois-mâts appelé *Oldbarneweld* (du nom d'un des plus grands hommes des Provinces-Unies). L'école est située dans la campagne, à 3000 pieds de Paris au-dessus de la mer. Le bâtiment de l'école est splendide. Cette institution a pour but de mettre les jeunes Malais qui la fréquentent en état d'instruire à l'européenne et en hollandais leurs jeunes concitoyens et coreligionnaires, mahométans de religion. Cela doit se faire en quatre ans. La chose est assez difficile, attendu que les élèves-maîtres ne savent que quelques passages du Coran. L'école comptait au début 95 élèves; on en a renvoyé 20 comme incapables et indignes. Un Wurtembergeois dirige l'école. Le bâton, malheureusement, y joue un rôle qui n'est pas en rapport avec la consigne d'élever les élèves à l'européenne. C'est le directeur qui fixe le nombre de coups de bambou à donner au délinquant; le bedeau les applique dans la vérandah. Le bambou est la peine usitée dans le pays et se donne aux employés arabes, chinois, etc. Les instituteurs allemands ont cherché à modifier cet état de choses, sans y parvenir. « Les Orientaux, disent-ils, ne sont pas accessibles à la raison: ces coups, d'ailleurs, n'ont rien d'humiliant pour eux, et ils les préfèrent aux longues réprimandes. »

(*Erziehungs Bæltter.*)

PARTIE PRATIQUE

Errata. — Il s'est glissé une faute dans la dictée que nous avons donnée dans le dernier numéro, faute que nos lecteurs auront sans doute remarquée et corrigée. Il faut lire ainsi la dernière partie du 1^{er} alinéa de « *Une chasse aux autruches* »... « poursuivies par l'ouragan ; leur vitesse, leur rapidité même, quelque grande qu'elle fût, ne les mit pas à l'abri de ses atteintes ».

— Prière de lire également au bas de la page 359 : « Le geai paré des plumes du paon. » .. et non *de* paon.

Exercice intuitif tiré des « Seconds exercices » de M. C.-W. Jeanneret.

CE QUI DISTINGUE LES TROIS RÈGNES.

<i>volonté</i>	<i>croissance</i>	<i>vivre</i>
<i>mouvement</i>	<i>développement</i>	<i>végéter</i>
<i>action</i>	<i>inaction</i>	<i>exister</i>

LE MAITRE. Peux-tu me dire, Jules, ce que tu as appris sur les trois règnes dans la leçon précédente ?

L'ENFANT. Vous nous avez dit, Monsieur, qu'il y a dans la nature trois règnes ou trois grandes classes d'êtres : les animaux, les végétaux, les minéraux.

LE MAITRE. C'est bien. Dis-moi maintenant quelle différence il y a entre le règne animal et le règne végétal.

L'ENFANT. Tous les êtres *animés*, c'est-à-dire ceux qui ont la vie la mieux organisée, qui naissent et meurent, se remuent et agissent, comme l'homme et les animaux, sont du règne *animal* ; tous les êtres qui *végètent*, c'est-à-dire ceux qui germent, qui croissent, comme les fleurs, les arbres, sont du règne *végétal*.

LE MAITRE. Remarque encore que l'être animal peut se mouvoir, aller et venir où il veut, comme l'enfant, le lièvre ; que l'être végétal n'a pas de volonté : il se développe là où il est fixé, où il végète, comme la carotte, le pommier ; et qu'enfin l'être *minéral*, comme la pierre, ne croît pas, ne se développe pas et n'a aucune vie.

LES PERSONNES, LES ANIMAUX ET LES CHOSES.

<i>la personne</i>	<i>le poisson</i>	<i>la plante</i>
<i>un être</i>	<i>un animal</i>	<i>la fleur</i>
<i>un enfant</i>	<i>un reptile</i>	<i>la moisson</i>

Tous les êtres qui composent les trois règnes de la nature sont ou des *personnes* ou des *animaux* ou des *choses*.

Le maître est une personne ; l'enfant est aussi une personne.

Le cheval, la vache, les poissons sont des animaux.

Les fleurs, les plantes, les pierres sont des choses.

L'oiseleur est une personne ; l'oiseau est un animal ; la cage est une chose.

QUESTIONNAIRE ET MÉTHODE.

Comment divise-t-on les êtres que Dieu a créés ? — Qui peut nommer des noms de personnes, d'animaux, de choses ? — Les mots père, fille, ouvrier représentent-ils des personnes ou des choses ?

On fera construire à l'enfant des phrases analogues aux suivantes : Le pê-

cheur est une personne; — le poisson est un animal; — l'hameçon est une chose. — Puis il indiquera dans un autre exercice l'endroit où se trouvent les objets : Le poisson est dans l'eau; — l'arbre est dans la forêt; — le lit est dans la chambre à coucher, etc.

Voici maintenant les conseils que donne M. C.-W. Jeanneret, dans son *Avis aux maîtres*, sur cette partie de l'exercice intitulée *classification*.

a) *Classification*.

La première opération que doit faire l'intelligence de l'enfant, dans l'étude des leçons de choses, c'est le classement à grands traits, des objets dont on s'entretient. L'enfant apprendra à distinguer les êtres appartenant aux trois règnes, puis les personnes, les animaux et les choses; il indiquera aussi à quel genre (masculin ou féminin) appartient tel ou tel objet : s'il est considéré isolément (singulier) ou si sa présence éveille l'idée de pluralité, le tout sans que l'élève s'occupe de grammaire, mais à seule fin d'établir dans son esprit le premier classement, base de toute observation.

Dans une autre leçon, l'élève énumérera aussi les objets qui se trouvent dans tel ou tel endroit (dans une salle d'école, dans une chambre ordinaire, dans une cuisine, dans une cave, etc.; ceux que l'on trouve au jardin, à la campagne, dans une rivière, etc.). Ce groupement des objets d'après les lieux où ils se trouvent est aussi pour l'enfant une classification qui lui apprendra à observer, à réfléchir et à diriger peu à peu son esprit dans le domaine de l'intuition.

Après une préparation orale pour l'étude d'un morceau de lecture, le maître procèdera comme suit à ces exercices de classification :

1. *Leçon et questions sur les trois règnes*. Tous les êtres créés font partie ou du règne *animal*, ou du règne *végétal*, ou du règne *minéral*. Le mot règne rappelle ici le sens d'*ordre*, *classe*, *division*. — A quel règne appartiennent les oiseaux? les arbres? les cailloux? la chaux? le fer? etc. — Les fruits, les légumes, sont de quel règne?

2. *Distinction des personnes, des animaux et des choses*. Le pêcheur est-il une personne? et le poisson? et le filet? — Exiger des réponses complètes

3. *Groupement des objets d'après leur position, l'endroit où ils se trouvent*, etc. Quels sont les objets suspendus aux parois d'une chambre? — placés sur le plancher? Que trouve-t-on dans la cour? le verger? sur la place publique? au marché? etc. Que remarque-t-on dans une forêt? sur un lac? sur les bords d'une rivière? etc. Nommer des êtres du genre masculin, féminin, — Distinguer le singulier du pluriel.

PROBLÈMES POUR LES ÉLÈVES.

1. Le hameau de B. composé de 16 maisons, évaluées à l'assurance pour une somme totale de fr. 92800, a été le théâtre d'un incendie qui a détruit 5 maisons estimées : la 1^{re} fr. 6500, la 2^e fr. 5000, la 3^e fr. 4250, la 4^e fr. 3675, et la 5^e fr. 3000. On demande quelle somme la compagnie d'assurance devra payer aux incendiés? la valeur des maisons qui restent?

Réponse : La Compagnie d'assurance doit fr. 22425.
Valeur des maisons préservées fr. 70375.

2. La municipalité de N. a un budget de fr. 611010, quelle est la dépense journalière de cette administration pour les services publics ?

— Réponse : fr. 1674.

3. Un mercier a acheté 24 grosses de boutons (la grosse de 12 douzaines), à raison de fr. 0,75 la grosse. Il les revend au détail fr. 0,10 la douzaine. Combien gagnera-t-il sur cet achat ? Que gagne-t-il par douzaine ? — Réponse : 1^o fr. 10,80. 2^o fr. 0,0375 ou 3 ³/₄ centimes.

4. Un père de famille a un traitement fixe de fr. 2500 par an. Les dépenses de son ménage sont les suivantes :

1^o logement : fr. 575 par an ;

2^o habillements : fr. 425 par an ;

3^o boucherie : 2 kg. 750 de viande par semaine à fr. 1,60 le kg. ;

4^o boulangerie : 11 kg. de pain par semaine à fr. 0,40 »

5^o épicerie ; fr. 12,75 par mois ;

6^o combustible ; 4 s. de hêtre à fr. 18 le stère, y compris les frais du bûcheron ; 2 s. de sapin à fr. 13,25 le stère et deux bauches de tourbe à fr. 22 la bouche ;

7^o lait : 2,5 l. par jour à fr. 0,20 le litre ;

8^o vin : 210 l. par an à fr. 0,75 le litre ;

9^o légumes divers : fr. 12,80 par mois.

Enfin il a eu en outre des dépenses diverses pour une somme totale de fr. 186,60.

Que lui restera-t-il après avoir payé toutes ces dépenses ? — Réponse : fr. 66,70.

5. B. a acheté dans un magasin 3^m,40 de drap à fr. 12,80 le mètre et 24^m,80 de toile à fr. 0,90 le mètre. Comme il paie comptant, le marchand lui escompte 8 p. o/o. Que doit-il ? — Réponse : fr. 66,70.

6. Le conseil municipal de C. met au concours le transport de 936 m³ de matériaux. Un charretier qui se propose de soumissionner pour ce travail calcule qu'il pourra faire 8 voyages par jour avec son attelage et transporter 0^m,450 dm³ par voyage. Quel prix doit-il demander par mètre cube pour gagner fr. 9 par jour ? Combien lui faudra-t-il de jours pour transporter ces matériaux. — Réponse : 1^o fr. 2,50 par m³ ; 2^o 260 jours.

NOTA. — Nous avons reçu des dictées et des problèmes pour élèves, de M. Chauson, à Chabrey ; nous les publierons prochainement ; en attendant, merci à notre excellent et dévoué collaborateur, qui veut bien nous promettre son concours « estimant, dit-il, que les membres du corps enseignant ont à soutenir une publication aussi utile que l'*Educateur*.

Dictée pour le degré inférieur : LE CHARRON

Le charron est l'ouvrier qui fait les chars, les charrettes, les charrues, les chariots, les tombereaux, les carrosses, les calèches, en un mot, toutes les voitures si diverses qui circulent sur nos routes cantonales et municipales, nos places publiques et dans nos campagnes.

Cet ouvrier n'est pas moins nécessaire que le charpentier ou le menuisier, et occupe une place distinguée parmi les hommes utiles. Le plus difficile de son travail est de faire une roue. Il emploie pour cet ouvrage du bois d'orme, parce qu'il est très dur, serré et d'une grande élasticité.

Les différentes parties de la roue sont le moyeu, les rais ou rayons, les jantes et le cercle.

MATHÉMATIQUES

PROBLÈMES POUR LES SOCIÉTAIRES.

a) *Pour les instituteurs.*

XXXI. On veut faire une citerne pouvant contenir 1700 hl. d'eau. La citerne doit avoir la forme d'un parallélépipède et ses dimensions doivent être entre elles comme les nombres 5, 7 et 9. Quelles seront ces dimensions?

T. MAIRE, professeur, Locle.

XXXII. Un observateur placé à l'ouverture d'un puits de mine a laissé tomber une pierre au fond et a compté sur sa montre 5 secondes depuis le commencement de la chute jusqu'à la perception du bruit. Quelle est approximativement la profondeur du puits? (On fera abstraction de la résistance de l'air).

H.-L. JATON, instituteur à Cossonay.

b) *Pour les institutrices.*

30. Un ouvrier ferait un ouvrage en $10\frac{4}{5}$ jours. On lui adjoint un autre ouvrier et tous deux font l'ouvrage en $6\frac{3}{4}$ jours. Combien chacun a-t-il reçu en tout et par journée, sachant que l'ouvrage leur a été payé fr. 64,80?

31. Partager la fraction $\frac{3}{4}$ en deux parties telles qu'en divisant la première partie par la seconde, on obtienne pour quotient la fraction $\frac{2}{5}$?

Réponses aux problèmes du n° 19, pages 301 et 302.

XXIX. On devra payer 95,67 mètres carrés de rendu, à moins d'un décimètre carré par excès.

XXX. Voir plus bas la solution du problème. La surface du carré est égale à 2304 m².

28. L'aînée doit recevoir fr. 13530,50 et la seconde, fr. 20295,75.

29. Mon âge est 39 ans.

Solutions exactes.

XXIX et XXX. M. J. Bertrand, Neuchâtel.

XXX. M. H.-L. Jaton, Cossonay et M^{lle} M. Boullotte, Oran.

28 et 29. M^{lles} M. Boullotte, Oran; E. Gabus, Locle et M^{me} E. Addor, Mauberget.

29. M^{lle} I. Challandes, Fontaines.

Solution du problème XXIX.

Désignons par a le diamètre du bassin, par b la plus courte distance de ce diamètre au point le plus bas du bassin et par x le rayon de la sphère dont le bassin forme une calotte.

Cherchons d'abord le rayon de la sphère; nous calculerons ensuite la surface de la zone sphérique.

Nous trouvons le rayon par la relation

$$\frac{a^2}{4} = b(2x - b) = 2bx - b^2$$

D'après les données du problème, $a = 11$ m., $b = 0^m45$. En introduisant ces valeurs numériques dans l'équation précédente, nous avons :

$$\frac{121}{4} = 0,9x - 0,2025$$

$$30,25 + 0,2025 = 0,9 x$$

$$9 x = 304,55$$

$$x = 33,8361$$

L'aire d'une zone sphérique = $2 \pi R \times h$.

$$\text{Aire} = 0,9 \times 3,1416 \times 33,8361$$

$$\text{Aire} = 30,4525 \times 3,1416$$

$$\text{Aire} = 95,67 \text{ m}^2.$$

J. BERTRAND, Neuchâtel.

Solution du problème XXX.

Supposons le problème résolu et soit LMNO le carré cherché, dont les côtés OL, NM, LM, ON aboutissent respectivement aux points connus A, B, C, D. Sur AB, au point B, élevons la perpendiculaire BG prolongée jusqu'à ce qu'elle rencontre le prolongement LA de OL; au point C, élevons sur CD la perpendiculaire CE, le point E se trouvant sur ND. Les deux triangles rectangles CED et ABC sont semblables, puisque chacun d'eux est semblable au triangle rectangle AOD, car l'angle D est commun aux deux triangles CED et AOD; l'angle A est commun aux triangles AGB et AOD.

De plus, les deux hauteurs BH et CF des triangles AGB et CED sont égales, car chacune d'elles est égale au côté du carré; donc les deux triangles ABC, DCE sont égaux; par conséquent le côté BG est égal à CD et le côté CE égal à AB. Pour construire le carré, il suffit donc d'élever aux points B et C les perpendiculaires BG, CE, respectivement égales à CD et AB, de tirer les lignes AG et DE en les prolongeant jusqu'à leur intersection en O; puis, par le point B tracer BN parallèle à AO, par le point C mener CL parallèle à DO: les intersections de ces lignes détermineront la position du carré LMNO.

Pour évaluer la surface du carré, faisons dans le triangle ABG, $AB = a$, $BG = b$ et $AG = d$, et soit c la hauteur BH égale au côté du carré; soient de plus x le segment AH de l'hypothénuse et y l'autre segment. En vertu des propriétés du triangle rectangle, nous aurons :

$$d = \sqrt{a^2 + b^2}$$

$$x = \frac{a^2}{\sqrt{a^2 + b^2}}$$

$$y = \frac{b^2}{\sqrt{a^2 + b^2}}$$

$$c^2 = \frac{a^2}{\sqrt{a^2 + b^2}} \times \frac{b^2}{\sqrt{a^2 + b^2}}$$

Donc. C^2 ou la surface du carré = $\frac{a^2 b^2}{a^2 + b^2}$

Dans le cas particulier, où $a = 60$ m. et $b = 80$ m., la surface vaut 2304 m².

J. BURDET, régent à Corsier.